

Ormstown Elementary School
Course Outline
FRANÇAIS LANGUE SECONDE – Cycle 2

Le programme de français langue seconde est divisé en 3 compétences:

Compétence 1 – Interagir en français (communiquer) 33%

La compétence sera évaluée selon les capacités de l'enfant à:

- S'exprimer de **façon spontanée**, claire et cohérente
- Pouvoir adapter son langage à un destinataire spécifique
- Exprimer ses opinions/idées
- Utiliser un vocabulaire précis

Compétence 2 – Interagir en français (comprendre et lire) 34%

La compétence sera évaluée selon les capacités de l'enfant à:

- Répondre correctement aux questions posées suite à une lecture
- Résumer le texte en ses propres mots
- Remettre en ordre chronologique les événements majeurs
- Expliquer l'intention de l'auteur, et comprendre les inférences

Compétence 3 – Produire des textes variés à l'oral et à l'écrit 33%

La compétence sera évaluée selon les capacités de l'enfant à:

- Écrire des phrases bien construites
- Respecter le sujet donné
- Écrire des phrases variées en respectant les conventions linguistiques
- Rédiger un texte structuré (début-milieu-fin)
- Faire une présentation à l'oral (non-spontanée)

Ressources utilisées pour réussir les objectifs d'apprentissage que l'on vise :
Lecture GB+, les 5 au Quotidien, la méthode Signature et la pratique de mots de passe, l'écriture quotidienne en utilisant une grille/un processus d'écriture, les 6 traits d'écriture, l'observation des interactions de l'élève (avec ses collègues et l'enseignante), activités ciblant certaines difficultés (ex: graphèmes/phonèmes, ponctuation, etc.), faire un retour constructif sur les travaux de l'élève (conférences individuelles : "feedback")

Méthodes d'évaluation (formative et sommative):

- GB+
- Common Formative Assessment (septembre et février)
- Compréhension de lecture
- Écriture (journal, textes narratifs et courants, poèmes, réponse à la littérature...)
- Présentations orales et discussions spontanées
- Évaluations informelles tout au long de l'année (conversations avec l'enseignante, activités quotidiennes, observations, etc.)
- Jugement professionnel en lien avec les attentes de niveau

La communication concernant le progrès de l'élève:

Une évaluation des progrès de votre enfant, en français langue seconde, sera envoyée à la maison quatre fois au courant de l'année – une en octobre et trois bulletins (novembre, mars, juin). Des rencontres entre parent(s) et l'enseignante auront lieu deux fois par année (décembre et mars).